

1814

PLOUNÉOUR - TREZ

- enquête au 12

Etat des Biens et Revenus de La fabrique de La paroisse de plouneour-trez.

Noms des paroisses.	Biens Ruraux.	maisons.	Valeur capitale	produit annuel.	Rentes restituées.	Rentes par legs & donations.	Rentes de fondations.	Charges.	Revenu Net.	Observations.
N.º 1.º	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	
plouneour-trez	Biens ruraux		13,163.00	658.15	par le gouvernement				658.15.º	N.º 6. il y a quelques Rentes qui ne sont ni vendues, ni Remboursées; à restituer.
idem	maison	maison	288.00	18.00	idem			3. 60.º	14. 10.º	N.º 7. Les Titres ont été déformés, ou Brulés dans la révolution.
idem	idem		264.00	16.50	idem	Rente		3. 20.º	13. 20.º	N.º 8. D'après les Renseignements pris des plus anciennes personnes de la paroisse nous avons porté les fondations à
ploudaniel	idem		400.00	20.00	idem				20. 00.º	rente et un service.
guisperi	idem		180.00	9.00	idem				9. 00.º	N.º 9. nous ne portons pas à l'article des charges, le traitement de Mr. le Vicaire, et autres dépenses indispensables.
Klouan	idem		95.00	4.75	idem				4. 75.º	
Totalité.			14390.00	726.40				6. 80.º	719. 50.º	

Le présent Etat certifié par Nous curé desservant et membres de la fabrique de plouneour-trez, sans Erreur; à plouneour-trez le 18. juin 1814. Jean Marie Bodenne Eyphe Caradez

Le J. Tabou de St de plouneour-trez

12 février 1804

Messieurs

j'ai l'honneur de vous donner les renseignements que vous
demandez au sujet de Plouneventres

cette succursale a pour patron St Pierre

le maire dit qu'elle contient deux mille cinq cents âmes
les prêtres de l'endroit ne savent pas au juste le nombre des
communions

avant la révolution il y avoit dans cette commune au moins
toujours quatre prêtres on se contenteroit maintenant de trois

les vicaires de cette succursale sont nos corfa et le goff je
desirerois que vous pussiez les continuer tous les deux le
premier exerce les fonctions de vicaire dans cette commune
depuis près de cinquante ans et le second depuis vingt

nos prêtres qui se trouvent actuellement a Plouneventres
père debrant François Picart né a Guinelliau en 1728: âgé de
46 ans fait prêtre en 1783: 21 ans de prêtrise
Jean Corfa né a Plouneventres en 1728 âgé de 76 ans fait
prêtre en 1744: 50 ans de prêtrise

guillaume Sardi né à Plouneourtre en 1728 âgé de 46 ans fait
prêtre en 1761: 43 ans de prêtrise

francois le goff né à Plouguarnou en 1758 âgé de 46 ans
fait prêtre en 1783: 21 ans de prêtrise

moi le goff et moi nous nous proposons de faire la station
de Plouneourtre - cette commune faisoit autrefois seule
une station
j'ai l'honneur d'être

Messieurs

vosre très humble et très obéissant
serviteur Picart prêtre dessant
de Plouneourtre

20 août 1804. *Monsieur*

Je viens de recevoir une Lettre de M: L'abbé Woessing, où il me
Marque que M: M: les Citoyens Genevois me demandent
Mon nom de Bâteme, ainsi que le jour précis, & l'année de
ma naissance. Et il me recommande de vous adresser ma réponse.
En conséquence, j'ai l'honneur de vous dire, que je s'appelle
Jean Corfa, né à yploumont le sept Décembre mil Sept Cent
vingt huit. J'ai envoyé, il y a un an environ, à la préfecture
de Durnep, mon extrait Baptistaire, en bonne forme pour
La liquidation de mon Bâtement; s'il en faut encore un autre
Je vous prie de vouloir bien m'en prévenir. Et vous serai
très humblement obligé.

J'ai l'honneur avec tous les sentiments de Respect & de reconnaissance

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant serviteur

à yploumont
Le 20 août
1804.

J. Corfa p^{re}
de yploumont